

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE] Lancement d'un nouveau projet de recherche européen sur le coût de la pollution atmosphérique et sonore

9 février 2023 – BEST-COST est un nouveau projet de recherche Horizon Europe visant à améliorer notre compréhension du coût socio-économique des facteurs de stress environnementaux en Europe. Il se concentrera sur la pollution atmosphérique et sonore et son impact sur l'équité en matière de santé et le bien-être. Le projet, d'une durée de quatre ans, est dirigé par Sciensano et réunit un consortium de 17 partenaires issus de 10 pays européens et des États-Unis.

L'impact socio-économique des facteurs de stress environnementaux est important, mais les initiatives politiques en la matière sont insuffisantes. On estime que la pollution atmosphérique est à l'origine de 400 000 décès prématurés rien qu'en Europe¹, et que ce chiffre s'élève à 12 000 décès concernant la pollution sonore². L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes concernant les facteurs de stress environnementaux se heurte aujourd'hui à des difficultés d'ordre méthodologique pour le calcul des coûts socio-économiques de ces facteurs de stress et leur répartition inégale entre les différentes communautés.

BEST-COST développera, en ce sens, un nouveau cadre méthodologique pour quantifier la charge, le coût et les inégalités sociales et sanitaires causés par la pollution atmosphérique et sonore. Le cadre BEST-COST permettra aux chercheurs, ainsi qu'aux décideurs, d'adopter une approche harmonisée et d'utiliser une meilleure modélisation économique et sanitaire dans les évaluations d'impact des politiques. À terme, cela contribuera à améliorer les politiques et pratiques réduisant les conséquences des pathologies associées, ainsi qu'à créer des environnements de vie et de travail plus favorables à la santé, plus équitables et plus durables.

« Tandis que l'on s'inquiète de plus en plus de l'incidence des facteurs de stress environnementaux sur la santé humaine, l'absence de méthodologie permettant d'obtenir des preuves concrètes de leur coût socio-économique limite la capacité d'action des décideurs politiques. BEST-COST nous aidera à identifier ainsi qu'à comprendre cet impact, et nous permettra donc d'adopter des initiatives politiques plus fortes pour mieux protéger notre santé », a déclaré Brecht Devleeschauwer, coordinateur du projet BEST-COST et responsable de l'information sur la santé chez Sciensano.

Le CSTB apporte son expertise et ses années d'expérience dans l'observation et l'analyse à grande échelle de la qualité de l'air intérieur. Pilotant la tâche 1.5 « Novel methodology for assessing the burden of indoor exposures » (« nouvelle méthodologie pour évaluer l'impact des expositions intérieures »), le CSTB fournira les données recueillies lors de la deuxième campagne nationale de mesure de la qualité de l'air intérieur dans les habitations françaises. Les données de cette vaste campagne permettront de mettre à jour et de valider le modèle utilisé pour évaluer la charge de l'exposition intérieure, en particulier, de l'exposition aux PM2.5.

Les résultats du projet BEST-COST seront accessibles sous forme d'outils en libre accès et testés dans cinq pays européens (Belgique, Estonie, France, Norvège et Portugal) avant d'être transférables à plus grande échelle dans toute l'Europe. Des recherches sur leur adaptabilité à d'autres facteurs de stress environnementaux seront par la suite explorées lors d'un hackathon avec les principales parties prenantes.

Pour rester informé(e) des résultats des projets, inscrivez-vous à notre liste de diffusion [ici](#). Suivez notre compte Twitter [@BestCostEU](#) et sur [LinkedIn](#).

¹ Rapport n° 9/2020 de l'EEE <https://www.eea.europa.eu/publications/air-quality-in-europe-2020-report>

² Rapport EEE n° 22/2019 <https://www.eea.europa.eu/publications/environmental-noise-in-europe>

****FIN****

Pour plus d'informations, veuillez contacter Brecht Devleeschauwer à l'adresse best-cost@sciensano.be



Financé par l'Union européenne

BEST-COST est financé par l'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HADEA) en vertu des pouvoirs délégués par la Commission européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des seuls auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité concédante ne peuvent en être tenues pour responsables.



